Question loi travail

Par akhesa

Bonjour,
Je suis actuellement en CDI temps partiel (30h). Mon jour de repos est le mercredi pour les enfants et je travaille 1 week end sur 2 (Samedi toute la journée, 10h30, et le dimanche matin).Lors des vacances de mes collègues (soit 10 semaines par an), mon jour de repos devient le lundi et je travaille les samedis après-midi. Du coup je travaille 3 samedi d'affilé. Je voulais savoir si c'est autorisé car du coup je n'ai plus mes week-end (samedi après-midi et dimanche).
Merci de votre attention.
Cordialement.

Par kang74

Bonjour

Aucune loi n'interdit de faire travailler le Samedi et même le Dimanche , et cela chaque semaine .
La seule chose que dit la loi c'est que vous n'avez pas le droit de travailler plus de 6 jours sur 7 dans une semaine civile .